

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Monte Carlo modèle 1A237 (moteur 4,4 L / 6 places)	CH 0339 17

Constructeur CHEVROLET MOTOR DIVISION of GENERAL MOTORS CORPORATION, Warren, Michigan (USA)
 Identification sur la plaquette du constructeur "Monte Carlo 1A237" et "CH 0339 17"
code au No du châssis "G1AZ37J, B."
 Plaquette constructeur dans le compartiment du moteur, à droite, à l'intérieur de l'aile
 N° du châssis à gauche, derrière le pare-brise
 Identification du moteur "44" à l'avant, à droite sur le bloc, derrière la pompe à eau (frappé par l'importateur)
 Importateur principal GENERAL MOTORS SUISSE SA, 2501 Bienna
 Véhicule homologué 2G1AZ37J8B 1 406 764

Châssis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction mécanique, avec assistance hydraulique
 Transmission automatique
 Nombre de vitesses 3 Entraînement sur roues arrière
 Frein de service hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne,
avec assistance par dépression,
AR= limiteur AV= soupape de dosage
 Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne,
sur les roues arrière
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire, pédale
 Ralentisseur -
 Contrôle 2 circuits par différence de pression; lampe-témoin combinée

Moteur	CHEVROLET	Type	VB-1,4 lt-2bbl(J)
Marque	V	Temps	4
Construction	B	Position	avant
Carburant	eau	Nombre cylindres	8
Refrigidissement	88,90	Course	88,39
Alésage	4787	CV-impôt	22,34
Cylindrée	88 SAE-net	à l/min	3600
Puissance en kW			
CV			
Bruit à l'arrêt		dB/A	à l/min 2700 *
Silencieux	2= 355x210x100	510x250x140 mm	
Mesure des gaz	ECE-15.03; CO 0,15 %		*
Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3-4 = D		

Carrosserie limousine
 Nombre de portes 2 Indic. vitesse km/h
 Ceintures sécurité SAE-J-4c Rétroviseurs intérieur / gauche / ~~droite~~
 Cale - Attelage -
 Antivol verrouillage de la direction et de la transmission
 Nombre de places 6 av. 3 centre - ar. 3
 Dimensions intérieur extérieur
 Longueur 5090 Empattements 2745
 Largeur 1816 Essieu double av. - ar. -
 Hauteur 1420 Voie av. 1486 ar. 1467
 Porte à faux lat. - Voies av. - ar. -
 ar. 1077
 av. 1268 Braquage a g 11300 d 11300

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	920	660	1580
Charge utile	145	275	420
Poids total	1065	935	2000
Garantie fabr.			2134
Dimens. pneus	P205/70 R 14	P205/70 R 14	(Vanantes +)
Ply/bars	- / 2,0	- / 2,0	voir
Charge	1130	1130	remarques)
pour V max	varie selon la marque, minimum exigé 150 km/h		
Jantes	6 x 14 acier		
Garantie poids remorquable avec frein	907 kg		
Garantie poids remorquable sans frein	454 kg		
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé	907 kg		
Vitesse maximale selon le constructeur	150 km/h		
Vitesse maximale testée			
Charge garantie sur le toit	73 kg		

Distance volant - vers l'avant du véhicule -

Feux de route	HR	(E)
Feux de croisement	HCR	(E)
Feux de position	A	(E) dans ECR
Feux rouges	R-S1	(E)
Feux stop	R-S1	(E)
Clignoteurs	av 1	(E) AV= 1GM 1A ar 2a (E)
Catadioptrés	av	AV + AR ar SAE A.. DOT
Feux de gabarit	av	ar oui
Feux complémentaires		
Eclairage plaque	2/séparé	
Essuie-glace	2/balais avec/aux lave-glace	
Avertisseurs	DELCO REMY A + F ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	C H E V R O L E T Monte Carlo		
Homologation N°	CH	0339 17	
Carrosserie	limousine		
Places	total	6	avant 3
Poids à vide	1580	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	22,34
Poids total	2134	Cylindres	4387

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

*) Ces données sont indiquées sur la fiche des émissions.

+) Variante de pneus :

185 SR 14	AV	1090 (2,1)	AR	1090 (2,1)	V-max. 180 km/h
195/70 SR 14		1090 (2,2)		1090 (2,2)	180 km/h
205/70 SR 14		1080 (1,8)		1080 (1,8)	180 km/h

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de gabarit AV sont transformés en clignoteurs;
- les feux de croisement d'origine sont remplacés par des H4 avec feux de position;
- les catadioptrés d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires;
- ampoules: feux stop/feux rouges = 21/5 W; clignoteurs AR = 21/5 W (seuls les filaments 21 W sont branchés);
- la sortie de l'échappement est conduite droit vers l'arrière, jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
- l'emblème de la marque sur le capot, modifié avec un demi anneau, peut être admis.

Lieu et date de l'homologation: Studen, 24.11.80

Service fédéral d'homologation